

## Addenda économique de l'entente entre la Société médicale et Travail sécuritaire NB

Mis en œuvre le 9 novembre 2015

Paiements d'aide médicale aux médecins au cours de la dernière année civile du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 novembre 2014 :

(Sauf les services d'établissement de rapports et les services accélérés) 5 295 230 \$

Pourcentage de la répartition des honoraires de l'Assurance-maladie affecté aux unités de code de service :

Total du pourcentage de la RHAM affecté aux codes de service : 2,92 %

Pourcentage fournisseurs et services pertinents : 0,15 %  
(% codes de service RHAM)

Augmentation de l'IPC au Canada le 30 juin 2015 : 1,49 %

% codes de service RHAM 0,15 %

Pourcentage de changement des tarifs unitaires en dollars 1,34 %  
(Augmentation de l'IPC moins % des codes de service RHAM)

Budget des paiements d'aide médicale aux médecins pour l'année à venir

Budget total 5 450 886 \$

Budget affecté aux codes de service de la RHAM 8 056 \$

Budget affecté aux tarifs unitaires en dollars 5 442 830 \$

Nouveaux tarifs unitaires en dollars mis en œuvre le 16 novembre 2015

Tarifs provisoires :  Non  Oui

Anesthésie : 23,84 \$

Médecine générale : 2,35 \$

Spécialiste : 2,41 \$

**La Société médicale du Nouveau-Brunswick**

**Travail sécuritaire NB**

---

Nom : John Maher

Poste : Administrateur des questions économiques

Date : Le 10 novembre 2015

---

Nom : Dr Paul Atkinson

Poste : Médecin-chef

Date : Le 9 novembre 2015